



# LPO Infos

## Haute-Savoie



AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ  
HAUTE-SAVOIE

Bulletin de liaison destiné aux adhérents de la Ligue pour la Protection des Oiseaux de Haute-Savoie

Juin 2013 n° 74

**Édito**

### « Faire de la France un pays exemplaire en matière de reconquête de la biodiversité »

Cette ambition, affichée par le Président de la République lors de la Conférence environnementale en septembre 2012, doit se traduire par la mise en fonction en 2015 d'une « Agence nationale pour la biodiversité ». Cette institution aura pour mission d'intégrer la protection de la biodiversité à toutes les politiques publiques, dans le cadre de la nouvelle « Stratégie nationale de la biodiversité 2011-2020 »<sup>(1)</sup>. Les associations, élus locaux et professionnels des entreprises partenaires pourront ainsi bénéficier de compétences scientifiques et techniques, à même de faciliter leur choix dans la mise en œuvre de projets aussi concrets que des mesures de compensation écologique, de gestion d'espaces naturels ou en rapport avec l'élaboration de la « Trame verte et bleue ». L'établissement public aura aussi pour mission de coordonner tous les acteurs et de leur offrir un corpus de bonnes pratiques grâce à un « centre de ressources » accessible à tous. C'est d'ailleurs dans ce cadre que, depuis le 22 mai 2013, « l'Observatoire national de la biodiversité » met en ligne un baromètre de l'état de la biodiversité en France (<http://indicateurs-biodiversite.naturefrance.fr/>), permettant de mesurer les progrès accomplis à l'aide de plus de cinquante indicateurs fiables et actualisés.

De toute évidence, la LPO soutient la création de cette agence en souhaitant vivement qu'elle soit dotée rapidement de réels moyens d'actions, y compris en ce qui concerne la police de la nature pour la stricte application des textes en vigueur. La LPO s'implique dans la démarche, en participant activement au « Conseil national de la transition écologique ». Celui-ci est consulté pour rendre un avis sur tous les projets de loi concernant l'environnement ainsi que sur les stratégies nationales relatives au développement durable, à la biodiversité et à la responsabilisation environnementale des entreprises. Les enjeux sont de taille car il ne s'agit pas seulement de sauvegarder les loisirs des passionnés de nature (au demeurant de plus en plus nombreux) mais bien de

pérenniser le développement de nos sociétés qui repose en grande partie sur les services rendus par les écosystèmes (nourriture, qualité de l'eau, régulation du climat, énergie, etc.). Si nous manquons de volonté et de moyens, l'établissement public en gestation sera bien vite accusé de n'être qu'un simple affichage de bonnes intentions source de gaspillage d'argent public... À bon entendeur, salut !

**Christophe Rochaix**

<sup>(1)</sup> La France respecte ainsi les engagements internationaux qu'elle a pris à Nagoya en 2010 dans le cadre de la « Convention sur la diversité biologique » (Traité international adopté lors du sommet de la Terre, Rio de Janeiro, 1992).

### Sommaire

Chronique du Chocard voyageur	p.2
Journée des Refuges LPO	p.2
Sortie Groupe jeunes à Passy	p.3
Congrès national à La Clusaz	p.4
Brèves	p.6
Entretien avec Daniel Ducruet	p.8
Bilan des accidents de chasse	p.9
Les prochains rendez-vous	p.10
LPO Info Rhône-Alpes	p.11

## C'est pas drôle « entre guillemets »... mais c'est pas Troil entre guillemots !

Dans les colonies de guillemots de Troil de l'île de May (Royaume-Uni), les jeunes ont à se méfier de leurs congénères. Les adultes vont en effet jusqu'à jeter hors de la falaise les rejetons de leurs proches voisins, ce afin de prévenir tout risque de confusion pouvant conduire à un nourrissage inapproprié, voire à une adoption fortuite. Et ce phénomène s'amplifie depuis quelques années. En cause, selon une étude britannique : la raréfaction des ressources qui contraint les deux parents à consacrer plus de temps à la pêche, délaissant simultanément leur poussin ainsi exposé aux assauts meurtriers. Une promiscuité qui de protectrice à l'égard des prédateurs naturels tend à devenir abusivement sélective.



Dessin J.-C. Million

Jean-Charles Million

## Journée des refuges LPO du 18 mai à Passy



C'est Jean-Claude Louis et Gisèle Ferlay qui nous accueillent pour la journée annuelle des refuges LPO. Leur jardin se situe dans la haute vallée de l'Arve, au cœur d'un petit hameau, sur le coteau de Passy, dominé par la chaîne des Fiz et de Pormenaz. La météo avait annoncé un ciel très nuageux mais sans précipitation, après plusieurs jours d'averses quasi-ininterrompues. Mais, oh surprise, ce matin du 18 mai, un ciel bleu sans nuage illumine les reliefs fraîchement enneigés de la nuit...

Cette journée a pour but de mettre en avant le thème des refuges à chauves-souris lancé il y a deux ans par la SFPEM (Société Française d'Étude et de Protection des Mammifères) et relayé par la LPO.

Après une petite collation (le temps de faire connaissance et d'observer deux milans royaux, trois bondrées apivores en migration et d'entendre le Rougequeue à front blanc), c'est une vingtaine de personnes qui entame la visite des aménagements destinés aux chauves-souris : trous laissés dans les joints des murs en pierre, accès aux avant-toits, à la cave et à l'isolation de la toiture. Nous apprenons à faire la différence entre les crottes de chauves-souris et celles des

autres micromammifères. Puis c'est l'examen de différents types de « nichoirs » à chauves-souris confectionnés par les uns et les autres. Enfin, nous visionnons un petit diaporama sur les chiroptères de la région, agrémenté de quelques sons émis par ces petites bêtes.

Après un repas pris sur place, nous descendons dans la plaine de Passy où au moins cinq faucons kobez se laissent admirer ainsi qu'une petite troupe de linottes mélodieuses. Le Tarier des prés font également une apparition très appréciée.

Un grand remerciement aux organisateurs de cette journée, Didier Besson aidé de Pierre Boissier et de Marc Bethmont ainsi qu'à nos hôtes. À l'année prochaine ! Pourquoi pas chez vous ?

Jean-Claude Louis

NB : pour devenir refuge pour les chauves-souris (pour les particuliers qui n'ont pas de colonie chez eux), il suffit de signer une convention avec la SFPEM téléchargeable sur leur site à la rubrique « Refuges pour les chauves-souris », et c'est gratuit !

Nous sommes sept au rendez-vous ce dimanche matin pour une journée d'observation sur les sites mythiques des lacs et de la plaine de Passy, lieux incontournables pour la halte migratoire de nombreuses espèces d'oiseaux.

Dès notre arrivée aux lacs de la Cavettaz, un très beau spectacle nous attend : une centaine de martinets noirs et d'hirondelles de fenêtres se partagent le ciel nuageux. En cherchant bien, nous trouvons des hirondelles rustiques, de rivage et de rochers alors que Clément attire notre attention sur un martinet à ventre blanc capturant des insectes au dessus du petit lac.

Soudain, Christophe nous déniche la première espèce rare de la journée : un blongios nain, bien à découvert, qui se laisse admirer pendant près de deux minutes, avant de retourner se cacher dans les phragmites, au moment où surgissent un faucon hobereau et quelques milans noirs. Les nicheurs ne sont pas en reste. En effet, on observe une foulque macroule sur son nid, un couple de gallinules poule d'eau transportant des matériaux, deux colverts avec leurs petits, ainsi que quatre jeunes hérons cendrés qui quémangent de la nourriture à leurs parents.

La promenade se poursuit au lac de Passy, où les premières gouttes de pluie se font sentir. Sur l'île, nous observons le premier limicole de la journée, un chevalier guignette, probablement en halte migratoire. Malheureusement, peu d'espèces seront contactées. Nous entendrons tout de même le mélodieux chant du rossignol et observerons un couple de pies-grièches écorcheurs.

Après une brève traversée de route, nous arrivons dans la légendaire plaine de Passy, hantée en cette saison par les faucons kobez. Tout de suite, les deux espèces de tariers (pâtre et des près) se laissent admirer : c'est le seul site en Haute-Savoie où les deux espèces sont nicheuses. Christophe découvre alors un très beau busard cendré de 2<sup>ème</sup> année. Nous observeront aussi deux busards des roseaux en migration active, sous le chant de l'alouette des champs. Les autres rapaces observés seront le Faucon pèlerin (un) et le Milan royal (un). Dans les parcs à chevaux, les espèces habituels sont présentes tels le Rougequeue noir, la Bergeronnette grise et printanière (dont certaines appartiennent à la sous-espèce thunbergi), et le Traquet motteux.

Pour finir, deux autres espèces de faucons nous attendent sagement sur une branche : le faucon crécerelle, et une femelle de kobez, tant recherchée aujourd'hui. L'observation sera interrompue par un faucon hobereau venu défendre son territoire en attaquant vigoureusement cette femelle l'obligeant à effectivement d'impressionnantes cascades aériennes.

Nous reprenons les voitures pour nous rendre aux lacs des Îlettes. Après une brève pause casse-croûte bien méritée, nous nous rendons à l'observatoire où les habitués du lieu s'approchent facilement : rousserolles effarvates, canards colverts, foulques macroules, mais aussi de nombreux poissons, dont des brochets. Les grenouilles rieuses et rousses ne se montrent pas, mais se laissent entendre.

Enfin, le long de l'Arve, nous verrons une bergeronnette grise donnant la becquée, un second chevalier guignette, un pipit spioncelle et un des arbres. Juste avant de rentrer, un petit gravelot se pose juste devant nous et se laisse longuement photographier.

Une très belle journée, à refaire bien évidemment l'an prochain !

**Jules Guilberteou et Clément Giacomo**



Photo M. Rey

Petit gravelot

Photo G. Carron



La photo de groupe

Ce samedi 1<sup>er</sup> juin 2013 à la Clusaz (74) s'est tenu le trentième congrès national de la LPO. Plus de 200 adhérents et personnalités ont assisté à cette manifestation qui, bien que fondée sur une obligation statutaire, n'en fut pas moins remarquablement conviviale. Un temps fort de la démocratie associative, durant lequel furent exposées les activités déterminantes de la LPO nationale au titre de l'année 2012 et le bilan financier correspondant. Mais pas seulement...

sont évoqués, à commencer par celui dorénavant prioritaire de la protection des galliformes de montagne. En revanche, chacun a pu se réjouir du retour de nombreux rapaces dans l'espace alpin. En conclusion, Allain BOUGRAIN-DUBOURG nous invite à constituer une force de proposition compétente ; la contestation seule ne menant à rien de constructif.

Après le petit déjeuner – bio comme tous les repas qui seront fournis – offert durant la phase d'accueil des participants, un film relatant la première étape de réintroduction du Gypaète barbu dans les Grands Causses est proposé au public. Dans le même temps, les présidents (Allain BOUGRAIN-DUBOURG / LPO nationale, Jean-Pierre MATÉRAC / LPO Haute-Savoie et Yves JORAND / LPO Savoie) reçoivent les journalistes pour une conférence de presse donnée dans les locaux de



Photo P. Boissier

La remise des Macareux d'or

Photo P. Boissier



Le point presse

la Mairie. Il y fut question de l'ouverture du champ d'action de la LPO à l'ensemble du vivant, dans le contexte particulier de la création d'une « Agence nationale pour la biodiversité » dont le but sera non plus seulement d'alerter, mais surtout d'agir face à l'érosion très inquiétante de la biodiversité. À ce sujet, les grands dossiers des deux départements

Le buffet est servi entre 12 et 14h, puis Dominique CHEVILLON (Secrétaire Général) prend la parole en sa qualité de Maître de cérémonie. Il appelle les trois présidents précités à prononcer leurs discours introductifs, puis interviennent successivement Alain CHABROLLE, vice-président du Conseil régional Rhône-Alpes délégué à la santé et à l'environnement – François MOGENET, vice-président du Conseil général de Haute-Savoie délégué à l'agriculture, à la forêt, au développement rural, à l'eau et à l'environnement – Claude COMET, conseillère régionale Rhône-Alpes déléguée au tourisme et à la montagne. Ceux-ci souligneront l'intérêt porté à la LPO par les deux institutions au travers de programmes

coopératifs de protection de la nature. Une bienveillance qui se traduit également par un soutien financier à l'organisation de ce congrès.

En préambule de l'Assemblée générale, comme il est de tradition depuis huit ans, Alain BOUGRAIN-DUBOURG procède à la remise des Macareux d'or (distinctions décernées à des personnalités qui œuvrent pour la protection de la biodiversité). Sont honorés cette année : Gilles MARIEMBOURG, chirurgien orthopédiste et fondateur du centre de soins pour oiseaux de la LPO Tarn – Fabrice CAHEZ, photographe professionnel qui offre des clichés pour illustrer l'Oiseau mag. Le président enchaîne sur son rapport moral dans lequel, en substance, il dénonce le peu de considération accordé par les élus au patrimoine naturel en regard de celui culturel. Il déplore que les chasseurs aient pu obtenir des garanties de l'État sur le fait que le statut du vivant n'évolue pas, restant juridiquement considéré comme un meuble. En conséquence, trop d'énergie (80% de l'activité de la LPO) est investie dans des actions de protection alors que pourraient utilement être développées éducation et connaissance. Il rappelle que 2012 fut l'année du centenaire et évoque différents événements qui ont marqué ces douze mois riches d'actualité.



Photo P. Boissier

L'Assemblée générale

Le rapport d'activité comporte huit volets (bilan du centenaire, espaces naturels, études, mission rapaces, vie associative, international, juridique et partenariat / communication). Pour les détails, il convient de se reporter au compte-rendu qui en sera fait et publié dans une prochaine édition du LPO info national. Toutefois, soulignons quelques éléments clé : 46089 adhérents – 14717 fans sur Facebook – 166 salariés pour 149 équivalences temps plein (en ne comptabilisant que l'échelon national ; plus de 450 au total) – sensibilisation de quelque 200000 personnes (actions locales incluses) – gestion de la Réserve nationale de la Belle Henriette (Vendée) confiée à la LPO (la dixième) – 13500 refuges LPO – édition de cinq

livres – huit millions de timbres LPO diffusés, 153 événements, un film et près de 600 retombées presse en lien avec le centenaire – réintroduction du Gypaète dans les Causses – implication dans l'Agence nationale pour la biodiversité (en gestation) – partage d'un life européen dans les DOM – un partenariat avec 33 structures privées – reconnaissance du préjudice écologique suite à la catastrophe de l'Erika, après un long combat judiciaire... Le rapport sera adopté à l'unanimité. De même pour le rapport financier qui fait apparaître un équilibre (léger déficit conjoncturel mais pas structurel) et une stabilité par rapport à 2011. On n'enregistre que 7% de frais de fonctionnement, ce qui atteste d'une gestion exemplaire. Quitus est donné par le commissaire aux comptes. Au-delà de ce rapport seront soumises au vote de l'assemblée les résolutions suivantes : conventions réglementées, affectation du résultat, budget prévisionnel 2013 et approbation des legs et donations. Puis sont proclamés les résultats du renouvellement partiel du Conseil d'administration (tous les candidats sont élus).

Un cocktail est offert par la Mairie de la Clusaz à l'issue de l'AG puis sera servi le dîner. Yves



Photo E. Giraudot

La réception à la mairie de La Clusaz

PACCALET, écrivain et vice-président du Conseil régional Rhône-Alpes délégué au tourisme et à la montagne, intervient pour décrire l'évolution du dossier relatif à l'avenir du Parc national de la Vanoise. Il pointe les risques qui pèsent sur la gouvernance de cet établissement public en vertu de l'ouverture aux collectivités territoriales, mais se veut néanmoins rassurant. L'animation de la soirée est confiée à un orchestre local qui emportera l'enthousiasme, accompagnant les danseurs jusqu'au cœur de la nuit.

La matinée du dimanche (9 à 15h) est consacrée à la découverte de la faune locale. Deux cars sont mobilisés pour transporter une centaine de

participants encadrés par des ornithologues haut-savoyards. L'un se dirigera vers le col de la Colombière, l'autre au col des Aravis. La pluie omniprésente la veille prend congé et c'est tant mieux. La Nature renaissante sera le théâtre de spectaculaires observations (Gypaète barbu, Aigle royal, Circaète jean-le-blanc, Pipit spioncelle, Monticole de roche, Tarier des prés, Traquet pâtre, Venturon montagnard, Merle à plastron, Grive litorne, Bruant fou, Chamois, Bouquetin, Marmotte,

Hermine, etc.). Une magnifique conclusion précédée, pour ceux qui avaient opté pour le massif du Bargy, de l'historique du programme de réintroduction du Gypaète barbu dans l'arc alpin retracé par... Michel TERRASSE !

Nos remerciements vont à tous les bénévoles et salariés qui se sont lourdement investis dans l'organisation de ce congrès. Un travail préparatoire de longue haleine, d'autant que la recherche d'une salle adaptée, libre à cette date, connut maintes péripéties. L'orchestration de ce week-end festif et solennel fut tout sauf une *sine cure*. Mais Didier et Maryne ont su magistralement dominer les éléments et conduire avec brio une équipe motivée, dont l'efficacité fut louée de tous. Une mention pour Thérèse qui, dans l'ombre, a fourni un travail formidable. Merci également à nos partenaires financiers et techniques : Conseil régional Rhône-Alpes, Conseil général de Haute-Savoie, LPO Savoie, Commune de la Clusaz, Satoriz bio, Botanic, café Folliet, Évian-Danone. Et rendez-vous en 2015 pour accueillir le Conseil national...

Photo E. Giraudot



Sortie au col des Aravis

**Daniel Ducruet et Christophe Rochaix**

## En bref

## Plan national loup 2013 - 2017

Le Conseil national de la protection de la nature (CNP) a donné, les 8 et 11 avril 2013, un avis favorable au projet de plan d'action national loup 2013-2017, ainsi qu'aux textes permettant sa mise en œuvre. Le protocole, qui a été signé par les ministres concernés le 16 mai dernier, entre donc en application. Ce plan d'action national vise à mettre en place une gestion différenciée selon les territoires comprenant des mesures graduées, adaptées aux différents systèmes d'exploitation et à la pression des prédateurs. De plus, les mesures d'indemnisation sont renforcées. Les conditions des tirs d'effarouchement et de défense pour prévenir la survenance de dommages importants aux élevages évoluent dans le sens d'une territorialisation et d'une réactivité accrues. Le loup reste une espèce protégée, dont la population doit continuer d'augmenter mais dont l'état de conservation permettra de déterminer, selon une nouvelle méthode scientifique, le nombre maximal d'individus qui pourront être prélevés lors de ces opérations. Pour la période 2013 – 2014 ce nombre a été fixé à 22, avec une variable d'ajustement établie à + 2. Ceci est un

plafond maximum pouvant être atteint et non un quota à atteindre. Les braconnages et empoisonnements seront toujours déduits de ce plafond qui donnera lieu à une nouvelle concertation dès lors que 50% du plafond aura été atteint. Le plan s'inscrit dans le strict respect de la Convention de Berne ratifiée par la France et qui garantit la protection du *Canis lupus*. Sur le principe, les associations de protection de la nature membres du Groupe National Loup (organe consultatif n'ayant pas accès au processus de décision) ont été entendues sinon écoutées. Le résultat comprend des points positifs dont certains relèvent de l'évidence (réaffirmation du statut d'espèce protégée, garantie de progression de l'espèce, lutte contre le braconnage, interdiction de tir des loups dans le cœur des parcs nationaux et des réserves naturelles) mais n'apporte pas d'amélioration au problème de la cohabitation puisqu'il n'impose pas systématiquement de mesures de protection des troupeaux. Bref, un compromis qui appelle à la vigilance...

**Daniel Ducruet**

## En bref

# 15 mai : Fête des barbares, mais pas des blaireaux...

Photo Association MELES pour la protection des blaireaux



Le déterrage à l'aide de pinces métalliques

Le 15 mai s'ouvre la chasse aux blaireaux, et ce pour 9 mois et demi. 74 départements français sont concernés, en pleine période de reproduction des animaux. Un régime tout particulier pour cette espèce protégée dans la plupart de nos pays voisins, et qui permet de pratiquer le mode de chasse le plus violent d'Europe : la vènerie sous terre. Pourquoi cette ouverture de la chasse au blaireau 4 mois avant l'ouverture générale de la chasse ? Pour satisfaire les adeptes de la vènerie sous terre, ou déterrage. Les chasseurs, réunis en équipages, font rentrer leurs chiens dans les terriers de blaireau. L'animal, acculé au fond de sa galerie et constamment mordu par les chiens, est repéré par les chasseurs au son des aboiements.

Il leur reste à creuser jusqu'à atteindre leur cible, ce qui prend de 3 à 10 heures. Une fois mis au jour, le blaireau, complètement stressé, est saisi par les chasseurs à l'aide de grandes pinces métalliques qui mesurent de 1,5 à 1,8 mètre, puis généralement achevé à coups de dague dans le cœur, de bâton, ou de carabine, et enfin jeté – parfois encore vivant – aux chiens qui en feront la curée. Blaireaux adultes, mais aussi jeunes blaireautins sont condamnés à subir le même sort. Loin d'être une activité marginale, ou même en déclin, cette pratique est au contraire encouragée par les instances de la chasse française. Ses adeptes sont de plus en plus nombreux (3000 équipages pour 80000 pratiquants et 100000 chiens recensés en 2009). On estime que quelque 165000 blaireaux sont ainsi cruellement exterminés chaque année par ce seul mode de chasse. Le Blaireau d'Eurasie (*Meles meles*) est une espèce protégée en Belgique, Irlande, Pays-Bas, Danemark, Royaume-Uni, Portugal, Espagne, Italie et Grèce. L'ASPAS demande la fin de la période complémentaire de chasse au blaireau, et l'interdiction de ce mode de chasse en raison de son inadmissible cruauté, mais aussi parce qu'il détruit les habitats d'espèces protégées au statut de conservation défavorable : petit Rhinolophe ou Chat forestier.

**Source** : ASPAS (Association pour la Protection des Animaux Sauvages)

<http://www.aspas-nature.org/>

**Vous pouvez relayer l'action de l'ASPAS en accédant à ce site et en signant la pétition en ligne.**

## En bref

# Ours des Pyrénées

La situation de l'espèce est préoccupante et la France reste pour l'instant sourde aux injonctions de la Commission européenne qui l'exhorte à prendre des mesures appropriées. Une condamnation déboucherait sur de lourdes pénalités financières. En 2012, sur l'ensemble des Pyrénées, l'effectif minimum est de 22 ours : 20 en Pyrénées Centrales, 2 en Pyrénées Occidentales. Ces deux noyaux ne sont pas viables pour des raisons de consanguinité et de mauvaise gestion des activités humaines, celles-ci engendrant des

perturbations préjudiciables aux plantigrades. De plus, le noyau occidental ne compte que des mâles. Il est urgent de réagir, aussi 29 associations françaises et espagnoles ont-elles pris l'initiative de déclencher collectivement une pétition sur le Web. Pour participer :

<http://www.avaaz.org/fr/petition/>

[Petition Ours Pyrenees Peticion oso Pirineos/](http://www.avaaz.org/fr/petition/Petition_Ours_Pyrenees_Peticion_oso_Pirineos/)

**Daniel Ducruet**



*- Quand et comment a débuté ton intérêt pour l'ornithologie et pour la faune sauvage en général ?*

Très tôt, sans doute dès l'âge d'une dizaine d'années alors que mes parents s'étaient établis à Pringy, commune qui bénéficiait alors d'un environnement naturel de qualité. Piqué par la curiosité, je m'employais de mon mieux à identifier les espèces locales. Avec pour toute aide un ouvrage de piètre qualité, car nul dans mon entourage ne manifestait un quelconque intérêt pour la nature, et seuls quelques chasseurs rencontrés au gré de mes parcours me faisaient partager leurs connaissances très rudimentaires. En fait, pas grand-chose en dehors de leur « gibier », et encore... Heureusement, j'ai pu me procurer le fameux guide « Peterson » quelques années plus tard, et ai croisé le chemin de René Adam qui avait quelques longueurs d'avance sur moi en termes de connaissances scientifiques.

*- Quand as-tu découvert la LPO 74 et quel est ton degré d'implication dans son fonctionnement ?*

Sensibilisé à la cause environnementale dès le début des années 70, j'aspirais à trouver un relais d'information et souscrire une adhésion auprès d'une association spécialisée. Ce fut tout d'abord la SNPN (Société Nationale de Protection de la Nature) que j'ai connue au travers de sa publication le Courrier de la Nature, puis en 1980 le GOS (Groupe Ornithologique Savoyard) qui m'offrait un rayonnement local (compétence territoriale recouvrant les deux départements

savoyards). J'en suis devenu membre mais me suis limité aux seuls recensements des oiseaux d'eau sur nos lacs pour toute implication, car le mode de fonctionnement extrêmement centralisé de ce petit groupe, qui s'apparentait plus à un club d'amis passionnés qu'à un mouvement militant, n'avait pas vocation à l'ouvrir aisément aux nouveaux venus. Tout a changé pour moi à la suite de la scission du GOS en deux entités départementales (1992), la section 74 nourrissant l'ambition non partagée par son homologue 73 d'une évolution statutaire qui la rapprocherait de la LPO. Je partageais pleinement cet objectif, aussi n'ai-je pas hésité à soumettre ma candidature lorsque fut déclaré vacant le poste de secrétaire, responsabilité correspondant pleinement à mes goûts et aptitudes. Un travail acharné commence : production au rythme de dix numéros par an de la circulaire d'information (qui deviendra plus tard le LPO infos) que je concevais seul (Dominique Édon assurant le traitement informatique de mes manuscrits), relations téléphoniques (le numéro officiel du GOHS était le mien) et publiques, organisation de sorties pédagogiques et constitution d'une commission « animation » (j'étais et suis toujours très attaché à cette démarche de formation), interventions en milieu scolaire, relations presse, gestion d'une chronique ornithologique dans le bulletin de la FRAPNA, etc. le tout mené en complément de mon activité professionnelle. Il s'agissait pour notre modeste association qui comptait moins de 80 membres, d'être connue et reconnue. Pas question de laisser fléchir notre motivation d'autant que nous traversions une période probatoire de trois ans durant laquelle la LPO nationale nous surveillait du coin de l'œil. Je rends hommage à la sollicitude de mon épouse Christine qui m'épargnait les tâches domestiques, et qui poussa même la conciliation jusqu'à prendre en charge transitoirement la trésorerie de l'association. Et quelle satisfaction d'observer l'intérêt que portait Matthieu, notre fils, aux questions environnementales ! Décidé à m'emboîter le pas, il poursuivra un cursus GPN (Gestion et Protection de la Nature) et deviendra animateur – gestionnaire de la RN de Lavours, accompagnateur moyenne montagne diplômé, créera une association de sauvegarde des amphibiens et préparera l'agrément pour obtenir le droit de baguer les oiseaux à des fins scientifiques. Trop tôt disparu à la suite d'un tragique accident de montagne, il ne pourra concrétiser tous ses projets. Ceci me stimule d'autant plus à poursuivre dans cette voie. Aujourd'hui, j'assume toujours les fonctions de Secrétaire général et suis chargé de la gestion des ressources humaines. 6 salariés dont 5 CDI et près de 1000 adhérents : quelle satisfaction de mesurer une telle évolution !



### - As-tu un oiseau préféré et pourquoi ?

Je me suis fixé pour ambition de découvrir toutes les espèces européennes (il en reste 43 que je n'ai jamais observées). Je considère que l'on ne peut connaître que ce que l'on a vu, aussi la tentation est-elle grande d'aller au bout d'une histoire débutée il y a plus de quarante ans. À 57 ans, je crois à mes chances, même s'il me faudra voyager encore beaucoup. Ceci étant, j'ai un faible pour le Harfang des neiges, espèce mythique dont l'aspect est fascinant. La Chouette lapone qui m'a offert le privilège d'une observation au nid, m'impressionne tout autant. Mais je ne suis en rien sectaire et tous les oiseaux m'attirent irrésistiblement. Et pas seulement, car j'ai également décidé de partir à la conquête des mammifères. Une rencontre brève mais intense avec un lynx boréal m'a transporté de joie. Vivement le Loup dont je suis un ardent défenseur !

### - Une observation ornithologique qui t'a particulièrement marqué...

Si je devais n'en retenir qu'une parmi toutes celles qui m'ont procuré tant d'émotion... Les râles d'eau que je voyais quotidiennement évoluer dans ce petit marais proche de la maison de mes parents, et qui depuis longtemps a été converti en espace de jeu pour humains inconscients. J'ai même un jour failli prendre en main un poussin tapi que j'avais cru mort. L'adulte jusqu'alors invisible s'est précipité vers moi. Bel acte de courage !

### - Un message à l'intention des adhérents et futurs adhérents de l'association...

Soyons toujours plus nombreux à défendre la biodiversité, et ce dans l'intérêt de l'humanité qui court à sa perte. Mobilisons-nous pour construire un puissant édifice à l'instar de nos amis britanniques (la RSPB compte plus d'un million de membres contre quarante quatre mille pour la LPO), de manière à ce que notre message parvienne mieux aux décideurs. Il n'est pas admissible que les chasseurs puissent toujours en France constituer une force de proposition prépondérante en matière de gestion de la faune sauvage. Leur perception réductrice de la nature procède d'intérêts strictement cynégétiques, au détriment de l'équilibre subtil des écosystèmes. Agissez pour convaincre vos amis et, vous-même, n'hésitez pas à plus vous investir. Il y a tant de tâches à accomplir et une relève à assurer. Notre Conseil d'administration doit s'enrichir de nouvelles idées, lui qui pour majorité est désormais composé de retraités dont certains en place depuis fort longtemps. Un avantage dans le court terme car plus de disponibilités de la part de ses élus, mais une certaine inquiétude pour le futur. Le rejoindre vous apportera plus de satisfactions que de contraintes, d'autant que la convivialité y est reine sous l'impulsion de Jean-Pierre Matérac, notre Président, dont la dimension humaine est extraordinaire. Différentes commissions (animation, conservation, faune en détresse, éducation à l'environnement, justice, publications, etc.) cherchent par ailleurs à recruter de nouveaux bénévoles actifs.

Propos de Daniel Ducruet recueillis par Christophe Roचाix

## En bref

## Bilan des accidents de chasse en France

Au-delà des polémiques portant sur les chiffres dont la tendance dépend des sources consultées, il est une conclusion particulièrement effrayante : en période de chasse au tir (septembre à février), les chasseurs en France tuent plus d'une personne par semaine et en blessent près d'une par jour ! Et pourtant, les médias restent particulièrement discrets sur ce point. Sans

commune mesure avec les commentaires relatifs aux attaques de requins qui ne représentent pas plus d'une demi-douzaine de cas de mortalité humaine par an, et ce à l'échelle de la planète entière.

**Daniel Ducruet**

**Dimanche 7 juillet** : sortie Groupe jeunes d'observation des oiseaux de montagne.

**Samedi 24 août** : sortie « Nuit de la chauve-souris » à Franclens.

**Dimanche 25 août** : sortie à Viry pour découvrir les libellules et autres petites bêtes de la mare.

**Dimanche 1 septembre** : manifestation « Mont Salève en marche ».

**Dimanche 8 septembre** : sortie ornithologique à Motz - Une matinée le long du Rhône.

**Mardi 10 septembre** : réunion Groupe jeunes à Metz-Tessy sur le thème d'un voyage à l'étranger.

**Dimanche 15 septembre** : sortie Groupe jeunes au lac du Bourget.

**Mercredi 18 septembre** : réunion mensuelle à Metz-Tessy sur le thème des forêts.

**Samedi 28 septembre** : sortie sur le thème du brame du cerf à Taninges.

Retrouvez l'intégralité du programme des activités de la LPO Haute-Savoie dans la rubrique Vie associative / Sur votre agenda de notre site internet : <http://haute-savoie.lpo.fr>



## Enquête participative : comptez les hirondelles !

Pour évaluer l'état de santé des populations d'hirondelles sur le territoire métropolitain et, à plus long terme, permettre la création d'un réseau d'observateurs susceptibles d'alimenter un observatoire permanent, la LPO propose pour la seconde année consécutive, une grande enquête nationale ce printemps 2013.

Du **15 mai au 15 juillet**, inventoriez le nombre de nids occupés des colonies d'hirondelles de fenêtre à côté de chez vous et sur tout le département. Puis saisissez vos observations sur notre site internet : <http://haute-savoie.lpo.fr>

Le **week-end du 29 et 30 juin**, nous vous proposons de compter simultanément tous les sites de reproduction sur le département. N'hésitez pas à en parler autour de vous !

Plus d'informations à venir sur notre site internet : <http://haute-savoie.lpo.fr>

## TÊTE EN L'AIR

La migration en région Rhône-Alpes

BIENVENUE SUR VOS SITES D'OBSERVATION



AGIR pour la BIODIVERSITÉ HAUTE-SAVOIE

# 5 et 6 octobre 2013

## Journées de découverte des oiseaux migrateurs à Chevier (74)

### IMPRIMERIE

7, rue Paul Cabaud - 74000 ANNECY  
Tél. 04 50 57 22 28 - Fax 04 50 67 32 99

rapid  
COPY Savoy

La LPO Haute-Savoie a été créée en 1995 et regroupe :

**928 adhérents,**  
**218 refuges,**  
**une centaine de bénévoles.**

La LPO Haute-Savoie remercie la mairie de Metz-Tessy pour son soutien logistique .

**SATORIZ le bio pour tous !**

ANNECY 74000 ANNECY Tél. 04 50 24 20 02	SALLANCHES 1894 av. de Genève 74100 Tél. 04 50 58 48 23	ANÉMASSE 44 route de Genève 74000 ANÉMASSE Tél. 04 50 38 88 08	THONON 19 av. d'Écluse 74300 Tél. 04 50 70 15 81
---	--	---	---

satoriz.com

LPO Infos - Bulletin édité par l'association locale de la Ligue pour la Protection des Oiseaux de Haute-Savoie  
24 rue de la Grenette 74370 Metz-Tessy - tél 04 50 27 17 74  
[haute-savoie@lpo.fr](mailto:haute-savoie@lpo.fr) - <http://haute-savoie.lpo.fr>



Directeur de la publication : C. Roचाix

Ont collaboré à ce numéro : D. Ducruet, C. Giacomo, J. Guilbeteau, J.-C. Louis, J.-C. Million, C. Roचाix

Mise en page, réalisation : M. Goubert

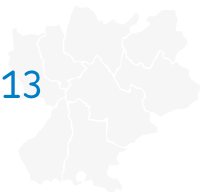
Photo de couverture (Grimpeur des bois) : A. Guibentif

Impression sur papier recyclé : Rapid Copy - Reproduction des textes et illustrations, même partielle et quel que soit le procédé utilisé, soumise à autorisation - Publication départementale trimestrielle.

ISSN 2112-454X



AGIR pour la BIODIVERSITÉ HAUTE-SAVOIE



La LPO Coordination Rhône-Alpes,

## MODE D'EMPLOI

Le 16 juin 2012, la Fédération CORA Faune Sauvage qui existait depuis quarante ans, a changé de nom et de statuts pour devenir la LPO Coordination Rhône-Alpes.

La LPO Coordination Rhône-Alpes agit pour l'oiseau, la faune sauvage, la nature et l'homme, elle lutte contre le déclin de la biodiversité, par la connaissance, la protection, l'éducation et la mobilisation. Elle porte ainsi les valeurs et les compétences de la LPO à l'échelon régional.

Elle est au service et vient en sou-

La LPO Rhône-Alpes,

## SES MISSIONS

Pour répondre à ses objectifs, la coordination assure et développe :

- **la représentation** régionale, nationale et internationale de tous ses membres.

- **la connaissance de la faune et des écosystèmes**, par la coordination de travaux, d'études et des actions naturalistes au niveau régional comme le suivi et la protection d'espèces menacées (loutre, aigle de Bonelli, milan royal, sauvetage des busards et des amphibiens).

- **la défense et la sauvegarde de la faune** en participant à la protection des milieux naturels par l'entretien, la surveillance ou leur aménagement. Elle agit fortement pour l'application des lois et règlements en participant aux commissions et instances administratives.

ten des huit Associations Locales (AL) LPO : Ain, Ardèche, Drôme, Isère, Loire, Rhône, Savoie et Haute-Savoie. Son conseil d'administration est constitué uniquement de représentants des huit associations locales LPO; chacune d'entre elles garde le lien avec ses adhérents LPO et agit directement sur son territoire.

Le Conseil d'Administration et le Bureau sont constitués de bénévoles désignés par les AL départementales. La présidente est actuellement Marie-Paule de Thiersant.

La LPO Rhône-Alpes est **l'interlocuteur privilégié des échelons régionaux** des collectivités (Région Rhône-Alpes), des services de l'Etat (DREAL, DRAAF, DRJSCS, DRAC, Agence de l'Eau...) et des partenaires en général (CNR, ONF, UNICEM...). Elle participe actuellement aux débats citoyens sur le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (TVB) et sur la loi cadre Biodiversité.

- **la diffusion des informations, la sensibilisation et l'éducation de tous les publics** sur la biodiversité régionale.

La coordination **anime des réseaux régionaux thématiques** ouverts à tous les naturalistes intéressés : le Groupe Chiroptère Rhône-Alpes (GCRA), le Groupe Herpétologique Rhône-Alpes (GH-RA), le Réseau Loutre et le Réseau micromammifères.

La LPO Rhône-Alpes,

## SES FORCES VIVES

Une équipe salariée de 7 permanents et 4 CDD (avril 2013) à laquelle les associations locales et les partenaires peuvent faire appel :

**Véronique Le Bret**, directrice et coordinatrice régionale

**Julien Girard-Claudon**, coordinateur adjoint et animateur du Plan National d'Actions (PNA) en faveur des chauves-souris

**Marlène Ratel**, Responsable administratif et financier

**Michel Mure**, chargé de mission, animateur des PNA aigle de Bonelli et vautour percnoptère, en charge de la problématique oiseaux et câbles électriques

**Robin Letscher**, chargé de mission et conservateur de la Réserve Naturelle Régionale de la galerie du Pont des Pierres (Ain)

**Kévin Mathieu**, responsable des programmes de sciences participatives (STOC, Wetlands...)

**Julien Cornut**, chargé de mission et animateur du PNA sonneur ventre jaune

**Isabelle Déceneux**, secrétaire

**Gaël Foilleret, Sébastien Heinerich, Amélie Armand**, guetteurs d'oiseaux au col de l'Escrinet au printemps 2013

Sa mission principale est de coordonner et de mutualiser les actions du programme régional en faveur de la faune sauvage. Pour rendre compte des travaux menés et diffuser les résultats, elle réalise des outils de communication scientifique :

- la préparation et la publication d'atlas, comme celui sur les chauves-souris qui paraîtra prochainement, ou celui en cours sur les reptiles et amphibiens et le dernier en projet sur les mammifères autres que les chiroptères,
- la publication du «Bièvre»: la revue des naturalistes de

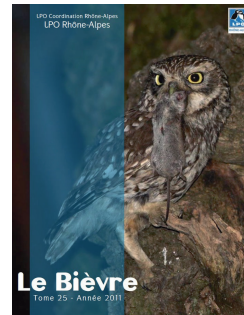
Rhône-Alpes disponible sur le site [www.rhone-alpes.lpo.fr](http://www.rhone-alpes.lpo.fr) et l'organisation de colloques ou de journées techniques,

- la création d'un Observatoire Régional de la faune sauvage (bientôt sur internet).

Localement, sur certains sujets, la LPO Rhône-Alpes intervient en renfort des LPO départementales, à leur demande et avec leur accord : études chauves-souris dans l'Ain, la Loire, la Savoie ou encore suivi des oiseaux migrateurs au col de l'Escrinet en Ardèche.



**Atlas des chauves-souris de Rhône-Alpes en souscription sur [www.rhone-alpes.lpo.fr](http://www.rhone-alpes.lpo.fr)**



La revue des naturalistes de Rhône-Alpes



La LPO Rhône-Alpes,

## ZOOM SUR LES RÉSEAUX THÉMATIQUES

Ces réseaux regroupent des personnes et organismes divers, adhérents ou non à la LPO, qui partagent les mêmes buts que celle-ci. Ils n'ont pas de statuts associatifs propres. La LPO Coordination Rhône-Alpes en assure la gestion administrative et financière. Elle est responsable des actions menées, en particulier tout ce qui touche à la déontologie vis-à-vis des espèces, notamment leur capture et leur manipulation à des fins d'étude, de protection ou de formation. Elle est également garante de la qualité des études produites. Chacun des

réseaux est animé par un coordinateur régional et des responsables départementaux qui assurent le lien avec les AL LPO ou les FRAPNA selon les départements.

Des sorties ou formations sont régulièrement organisées dans le but d'améliorer les connaissances sur la répartition des espèces mais aussi pour initier et perfectionner les membres à l'identification des espèces ou aux techniques de prospection. Toutes les infos sont disponibles sur le site [www.rhone-alpes.lpo.fr](http://www.rhone-alpes.lpo.fr).

### Groupe Chiroptères Rhône-Alpes

Stéphane VINCENT (LPO Drôme)  
[stefvincent@free.fr](mailto:stefvincent@free.fr)

### Réseau Loutre Rhône-Alpes

Jacques BOUCHE (LPO Isère)  
[jacbouche@orange.fr](mailto:jacbouche@orange.fr)

### Groupe Herpétologique Rhône-Alpes

Jean-Luc GROSSI, avec l'appui salarié de Rémi FONTERS (LPO Isère)  
[jeanluc.grossi@free.fr](mailto:jeanluc.grossi@free.fr)  
[conservation.isere@lpo.fr](mailto:conservation.isere@lpo.fr)

### Réseau Micromammifères Rhône-Alpes

Francisque BULLIFFON (LPO Ain)  
[francisque.bulliffon@hotmail.fr](mailto:francisque.bulliffon@hotmail.fr)

## Contacts LPO Rhône-Alpes :

Le siège est situé à la Maison Rhodanienne de l'Environnement  
32 rue Ste Hélène  
69002 Lyon

**Téléphone** : 04 72 77 19 84 du lundi au vendredi de 9h à 12h

**Mail** : [rhone-alpes@lpo.fr](mailto:rhone-alpes@lpo.fr)

**Site internet** : [www.rhone-alpes.lpo.fr](http://www.rhone-alpes.lpo.fr)

Directeur de publication : Marie-Paule de Thiersant.  
Avec la collaboration de Jean Abbès.  
Rédaction collective.  
Relecture : Véronique Le Bret, Julien Girard-Claudon.  
Secrétariat de rédaction : Kévin Mathieu.  
Maquette : Pierre-Yves Croyal.



**AGIR pour la BIODIVERSITÉ**  
RHÔNE-ALPES